



Communiqué de presse
Alençon, le 11 mars 2016

Aujourd'hui, Orange signe avec le Conseil départemental de l'Orne et l'AMO, l'Association des Maires de l'Orne, une charte Qualité Réseau

- La Charte Qualité Réseau vise à renforcer le dialogue avec les collectivités locales et à améliorer l'efficacité des interventions sur le réseau téléphonique
- Grâce à l'application Signal Réseaux, les collectivités locales de l'Orne vont pouvoir signaler les dysfonctionnements sur le réseau fixe et en suivre le traitement

Ce vendredi 11 mars 2016, Bruno Janet, conseiller du président directeur général du groupe Orange et Alain Lambert, président du Conseil départemental de l'Orne et de l'Association des Maires de l'Orne signent la charte « Qualité réseau » téléphonique à l'Hôtel du Département. La maintenance optimale de « la boucle locale cuivre » est d'autant plus cruciale que ce réseau téléphonique historique sert très souvent de support aux accès Internet, particulièrement en milieu rural.

« La signature de la Charte Qualité Réseau est une vraie opportunité pour le département de l'Orne, autant pour les habitants que pour les entreprises qui vont pouvoir développer leurs usages numériques. » Bruno Janet

« La Charte « Qualité réseau » téléphonique prouve que l'innovation et la coopération sont essentiels à l'élaboration d'un service public performant et humain. » Alain Lambert

À l'heure du déploiement de la fibre et du haut débit, le réseau de téléphonie fixe ne doit pas être oublié. Afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de ce réseau sur l'ensemble du territoire français, Orange et le Département de l'Orne s'associent au travers d'une Charte Qualité Réseau. Cette charte concerne l'entretien et la maintenance préventive de la boucle locale cuivre. L'entretien de celle-ci est un enjeu essentiel pour Orange et pour les collectivités territoriales.

Dans le cadre de cette signature, Orange annonce le lancement d'une application interactive, « Signal Réseaux », dédiée à la signalisation des dysfonctionnements et au suivi de leur prise en charge par les équipes Orange. Cette application permet de créer une boucle courte avec les collectivités territoriales au bénéfice de tous les clients.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros en 2015 et 156 000 salariés au 31 décembre 2015, dont 97 000 en France. Présent dans 28 pays, le Groupe servait 263 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2015, dont 201 millions de clients mobile et 18 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN). Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange. Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse :

Eric COURTEILLE – Orange. Tél. 02 31 55 82 55 ou 06 87 70 26 77. E-mail : eric.courteille@orange.com

Sandrine FOURCAULT – Conseil départemental de l'Orne. Tél. 02 33 81 60 00 - Poste 12 64. E-mail : fourcault.sandrine@orne.fr

Sandrine GAUDRÉ – Association des Maires de l'Orne. Tél. 02 33 81 60 18. E-mail : gaudre.sandrine@orne.fr

Annexe :

Le réseau Orange dans l'Orne

Ce sont 196 collaborateurs Orange qui travaillent au quotidien dans le département de l'Orne, et plus particulièrement 83 collaborateurs et collaboratrices (à Alençon, Argentan, Flers, L'Aigle et Mortagne au Perche) qui travaillent en permanence à l'entretien du réseau téléphonique (techniciens, chargés d'affaires, opérateurs logistique, contrôleurs techniques terrain, managers....).

Le réseau cuivre d'Orange :

- 161 Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA). Ce chiffre augmente régulièrement, avec la création d'un nouveau NRA à chaque opération de Montée en Débit du Plan Numérique Ornaïs du Conseil départemental de l'Orne.
- La création de 5 nouveaux Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) : Yvrandes, La Chapelle Biche, St-Patrice du Désert, Le Bouillon et Belfonds. Ces communes bénéficient dorénavant d'un accès à internet haut et très haut débit par technologie ADSL et VDSL, et du service de TV par internet
- La mise en service du service de TV par internet sur 29 NRA, soit 10.809 lignes supplémentaires pouvant bénéficier de ce service à l'échelle du département
- La mise en service de la technologie VDSL sur 50 NRA, soit 8.901 lignes supplémentaires (réparties sur 237 communes) pouvant bénéficier de cette vitesse d'accès à internet à l'échelle du département

Le réseau Très Haut Débit d'Orange :

- Plus de 9.300 foyers déjà éligibles à la Fibre Orange (FTTH) dans l'Orne, à Alençon et Damigny.
- Plus de 41.200 lignes éligibles à l'internet par technologie VDSL atteignent des débits jusqu'à 50 Mbits/s (soit près 30 % des lignes téléphoniques du département).

Pour en savoir plus sur les réseaux Orange et les cartes de couverture : <http://reseaux.orange.fr/>